

04290

Afférents au C. Municipal : 19
En exercice : 19
PRÉSENTS : 18
Qui ont pris part à la DCM : 19
Date de la convocation :
Le 22 avril 2026

dcm - N° 01 / 260427

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

(Séance du 27 avril 2026)

L'an deux mille vingt-six et le 27 avril, à 18 Heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sandrine COSSERAT, Maire.

PRÉSENTS (18) : Sandrine COSSERAT, Claude FARGETON, Dominique SEGRE, Odile BONIKOWSKI, Yves BERTRAND, Michel BLASZCZYK, Nathalie BOURRIEL, Patrick DE TAXIS DU POET, Sara BENKIRANE, Sébastien RICHERT, Renée VIARD-SIRI, Michel DELLA SAVIA, Joseph ROUX, Maud AMIGON, Romane BONNELLE, Bruno MAGNE, Géraldine AMELIN LE NEDIC et Gilbert JAUME.

ABSENTS (01) : Julien TAMINI (procuration à Odile BONIKOWSKI).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Renée VIARD-SIRI

- **OBJET :** Convention savoir nager pour 2026

Madame le Maire donne lecture de la convention qui doit intervenir avec le camping Sunélia L'Hippocampe, transmise à l'ensemble des conseillers et annexée à la présente délibération.

Cette convention de mise à disposition des bassins du camping s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'aisance aquatique et du savoir nager pour les enfants du territoire ; cette action se déroule depuis 2023 sur notre Commune.

Mme le Maire sollicite l'autorisation de signer cette convention.

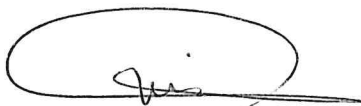
Où l'exposé de Madame le Maire ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants (19 voix POUR) :

- Autorise Mme le Maire à signer cette convention.

Fait et délibéré à VOLONNE, les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance,



Le Maire

Sandrine COSSERAT

